

14 Novembre 2016

Codolétiens , notre eau est en danger...

● Codolétiens réveillons-nous!

Nous venons de recevoir notre facture d'eau et nous sommes fiers d'exhiber aux yeux de nos amis leurs montants modiques. Ces sommes annuelles correspondent souvent à des montants trimestriels pour d'autres communes. Cet état de fait résulte , dans notre village, d'une situation de moyens et de volonté.

A Codolet, nous avons la chance d'avoir les moyens nécessaires pour rester autonome dans la gestion de notre eau potable : une nappe phréatique abondante, 3 captages dont un très profond, du personnel communal qui assure la compétence technique sans faille depuis des années.

A Codolet, nous avons toujours eu cette volonté d'autonomie dans la gestion de la distribution de notre eau potable et celle de maintenir un prix bas, idées défendues en leur temps par les différents maires (M. Bouillard, M.Boissin).

En 2020, cette réalité risque de n'être plus qu'un souvenir puisque la loi le Notre* prévoit l'attribution de cette compétence à l'agglomération**

Cette perspective nous laisse envisager la gestion de **notre** eau par des sociétés à but lucratif et voire flamber nos factures sans prestations supplémentaires.

Nous, Codolétiens, voulons faire tout ce qui est possible pour éviter cela.

● Au secours, et avec vous, Monsieur le Maire

A l'aube de cette décision cruciale qui peut engager notre village vers une perte d'autonomie et de patrimoine, nous sommes prêts à nous engager à vos côtés . Rencontrons-nous pour confronter nos idées dans la perspective d'actions communes efficaces.



Références législatives

- loi le Notre* du 7 août 2015([nouvelle organisation territoriale de la République](#))
- Compétences des agglomérations de communes**([LOI n° 2015-991 du 7 août 2015](#))

Qui sommes - nous?

- Nous sommes tout simplement des Codolétiens soucieux de défendre les atouts de notre village.
- Prêts à soutenir toute action municipale garantissant notre autonomie dans la gestion de notre eau potable.
- Rejoignez nous
- Un compte-rendu de la rencontre avec le Maire sera fait.